

**➤ Habilitation d'un Mandataire
Secondaire à OPnet dans la BEL
sans qu'il dispose d'habilitation
à un compte de l'équipement**



PREAMBULE

Ce document indique la marche à suivre pour qu'un Mandataire Principal (MP) gère les habilitations d'un Mandataire Secondaire (MS) dans la Banque en Ligne (BEL) pour limiter ses habilitations à OPnet uniquement et ne pas lui restituer des comptes et/ou des contrats de l'équipement.

=> Le MS pourra uniquement utiliser le service Opnet et n'aura pas accès aux comptes et/ou contrats de la PMO.

Etape 1 – Habilitation à un CCP

Le MP doit habiliter le MS au moins à un CCP de l'équipement BEL

[1] Réglages et personnalisation > Mandataires – Onglet « Comptes »

[2] Cliquer sur « Modifier les habilitations »

[3] Sélectionner les droits pour ce CCP « Consultation » ou « Consultation/Débit »

[4] Cliquer sur « Valider »

ESPACE CLIENT Business

EL MAKHDOUNI SI MOLIH DOU (identifiant n° 1028850593)

Accès **Comptes** Fonctionnalités

Habilitation sur les comptes

Nature >	Compte >	Habilitation >
CCP	0293***R031 RAISON SOCIALE	Consultation / débit
CCP	2584***E020 RAISON SOCIALE	Consultation / débit
CCP	5755***J020 RAISON SOCIALE	Aucun accès
CCP	0016***E031 RAISON SOCIALE	Aucun accès
CCP	0909***C031 RAISON SOCIALE	Aucun accès
CCP	0016***N031 RAISON SOCIALE	Consultation / débit
LIV A	0145***877F	Consultation / débit
Ligne de trésorerie	2013900410Y00001 Libellé Client	Consultation / débit
Ligne de trésorerie	2013900410Y00002 Libellé Client	Consultation
Ligne de trésorerie	2013900410Y00003 Libellé Client	Consultation

MODIFIER LES HABILITATIONS

ESPACE CLIENT Business

EL MAKHDOUNI SI MOLIH DOU (identifiant n° 1028850593)

Accès **Comptes** Fonctionnalités

Modification des habilitations sur les comptes (étape 1/3)

Habiller l'ensemble des comptes CCP : Aucun accès Consultation Consultation/débit **OK**

Nature >	Compte >	Habilitation >
CCP	0026247K020 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	Aucun accès Consultation Consultation/débit

VALIDER

Après avoir autorisé un MS à visualiser un CCP, le MP doit habilitier ce MS au service OPNET

[1] Réglages et Personnalisation > Mandataires – Onglet « Fonctionnalité »

[2] Cliquer sur « Modifier les habilitations »

Mandataires secondaires

EL MAKHDOUDI SI MOLIH DOU (identifiant n° 1028850583)

Accès Comptes **Fonctionnalités**

[1]

Consultation des habilitations sur les fonctionnalités

Comptes	Habilité
Synthèse des comptes	Habilité
Historique	Habilité
Encours CB	Habilité
Opérations à venir et rejets	Non Habilité

Opérations	Habilité
Virement	Habilité (saisie et validation à hauteur de 5000,00 euros par jour dans la limite du plafond autorisé)
Habilitier à des comptes bénéficiaires	
OPnet	Habilité
En savoir plus sur OPnet	

Services sur compte	Habilité
Consultation des relevés de compte PDF	Non Habilité
Recherche d'écritures	Non Habilité
Téléchargement d'écritures	Non Habilité
Impression des RIB (sur les comptes habilités en débit et crédit)	Non Habilité
Commande de chéquier (sur les comptes habilités en débit et en crédit)	Non Habilité
Commande de bordereaux de remise de chèques (sur les comptes habilités en débit et en crédit)	Habilité
Commande d'enveloppes T	Non Habilité

Aide [OK]

[2] **MODIFIER LES HABILITATIONS**

[2]

Etape 2 – Gérer les habilitations des fonctionnalités sur compte

[1] Habilité le mandataire à OPNET « OPnet = habilité »

[2] Cliquer sur « Valider »

[3] Cliquer sur « Confirmer »

Mandataires secondaires

EL MAKHDOUCI SI MOLH DOU (identifiant n° 102880093)

Accès Comptes **Fonctionnalités**

Habilitations sur les fonctionnalités (étape 1/3)

Comptes

Synthèse des comptes	Habilité
Historique	Habilité
Encours CB	Habilité
Opérations à venir et rejets	Non Habilité

Opérations

Virement: Non Habilité à hauteur de 5000,00 euros par jour
(dans la limite du plafond journalier de virements externes autorisé)

OPnet: Non Habilité, Habilité, Non Habilité [1]

Services sur compte

Consultation des relevés de compte PDF	Non Habilité
Recherche d'écritures	Non Habilité
Téléchargement d'écritures	Non Habilité
Impression des RIB (sur les comptes habilités en débit et crédit)	Non Habilité
Commande de chèque (sur les comptes habilités en débit et crédit)	Non Habilité
Commande de bordereaux de remise de chèques (sur les comptes habilités en débit et crédit)	Habilité
Commande d'enveloppes T	Non Habilité

RETOUR VALIDER [2]

Service	Habilité
Consultation des relevés de compte PDF	Non Habilité
Recherche d'écritures	Non Habilité
Téléchargement d'écritures	Non Habilité
Impression des RIB (sur les comptes habilités en débit et crédit)	Non Habilité
Commande de chèque (sur les comptes habilités en débit et crédit)	Non Habilité
Commande de bordereaux de remise de chèques (sur les comptes habilités en débit et crédit)	Habilité
Commande d'enveloppes T	Non Habilité

ANNULER MODIFIER CONFIRMER [3]

Etape 3 – Vérifier les habilitations au CCP

Le MP doit maintenant retirer les habilitations au MS sur tous les CCP et/ou contrat de l'équipement BEL

[1] Réglages et personnalisation > Mandataires – Onglet « Comptes »

[2] Cliquer sur « Modifier les habilitations »

[3] Retourner sur la liste déroulante, sous la colonne « Habilitation », habilitiez en « aucun accès » les CCP et/ou contrats que vous ne souhaitez pas voir restitué au MS

[4] Cliquer sur « Valider »

[5] Cliquer sur « Confirmer »

ESPACE CLIENT Business

NOUVEAU

Mandataires secondaires

EL MAKHDOUDI SI MOLHI DOU (identifiant n° 102885693)

Accès **Comptes** Fonctionnalités

Nature >	Compte >	Habilitation >
CCP	0293**R031 RAISON SOCIALE	Consultation / débit
CCP	2584**E020 RAISON SOCIALE	Consultation / débit
CCP	5755**J020 RAISON SOCIALE	Aucun accès
CCP	0010**E031 RAISON SOCIALE	Aucun accès
CCP	0909**C031 RAISON SOCIALE	Aucun accès
CCP	0010**M031 RAISON SOCIALE	Consultation / débit
LIV A	0145**077F	Consultation / débit
Ligne de trésorerie	2013900410Y00001 Libellé Client	Consultation / débit
Ligne de trésorerie	2013900410Y00002 Libellé Client	Consultation
Ligne de trésorerie	2013900410Y00003 Libellé Client	Consultation

MODIFIER LES HABILITATIONS

ESPACE CLIENT Business

NOUVEAU

Mandataires secondaires

EL MAKHDOUDI SI MOLHI DOU (identifiant n° 102885693)

Accès **Comptes** Fonctionnalités

Modification des habilitations sur les comptes (étape 1/3)

Habiller l'ensemble des comptes CCP :

Nature >	Compte >	Habilitation >
CCP	0026247K020 XX	Aucun accès

RETOUR VALIDER

ESPACE CLIENT Business

Mandataires secondaires

EL MAKHDOUDI SI MOLHI DOU (identifiant n° 102885693)

Accès **Comptes** Fonctionnalités

Récapitulatif de la demande (étape 2/3)

Nature >	Compte >	Habilitation >
CCP	0026247K020 XX	Aucun accès

ANNULER MODIFIER CONFIRMER

Etape 4 - Accéder à OPnet

Pour accéder à OPnet, le Mandataire Secondaire doit :

[1] Entrer sur sa BEL. Un message s'affiche, rappelant au MS ses droits de consultation.

[2] Naviguer dans le menu totem sur : Opérations > Remises en nombre

[3] Un nouvel onglet / une nouvelle page s'ouvre dans le navigateur avec l'accès en SSO

OPNET

The screenshot shows the 'ESPACE CLIENT Business' interface. On the left, a navigation menu has 'REMISE EN NOMBRE' highlighted with an orange box and labeled [2]. The main content area is titled 'Remises en nombre' and labeled [1]. It contains a sub-header 'Cliquez pour accéder directement au Service' and a paragraph of text starting with 'À compter du 1er janvier 2018, les conditions générales du service OPnet évoluent.' Below this, there is a section for 'ÉBOURNÉ OPNET' with a list of details and terms of service.

The screenshot shows the 'OPnet' login page. At the top right, there is a link 'Retour à votre accueil par profil : Associations de proximité' with an 'OK' button. The main heading is 'Mot de passe' and the message 'Le changement de mot de passe a été enregistré.' is displayed. A large orange box with the number [3] is overlaid on the page. On the left, a navigation menu includes 'Accueil', 'Transfert de remises', 'Vos virements', 'Vos prélèvements', 'Fichiers disponibles', 'Gestion de contrat', 'Déconnexion', and 'Aide'. At the bottom right, the footer reads '© La Banque Postale | Crédits | Mentions légales'.



Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité